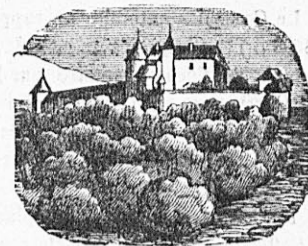




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Bulle. . . 1 an, Fr. 4 50

... 6 mois, > 2 50

Étranger. 1 an, Fr. 8 —

... 6 mois, > 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 151, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,

Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.,

la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de

publicité Haasenstein & Vo-

gler, à Bulle, r. de Gruyères;

Fribourg, rue St-Nicolas,

ou à ses succursales.

ne néglige d'em-
e les
matismes
issements extérieurs
surpassable de *Balth.*
n, à *Sarnen* (Obwald).
usage depuis 30 ans et jouis-
sant d'une réputation toujours grandis-
sante de certificats authen-
tiques de guérisons, du pays et
étranger, peuvent être consultés sur
fabricant sus nommé.
dose : 1 fr. 50. Une double
dose est nécessaire pour un mal
depuis longtemps.
Suidter pharm., Lucerne.

maux de dents,
ement la *ouate dentifrice*
cent, le *flacon* (20 % de onate
il véritable avec le nom « *Kropp* »
e *Gavin*, Bulle.

à acheter des
s à pétrole
prix du jour.
l'agence Haasenstein & Vo-

n d'habitation
transporter. S'adresser
Haasenstein & Vogler, à Bulle.

VENDRE
ressorts, ne jument et
n foie. S'adresser à l'agence
Vogler, à Bulle.

louer :
temps prochain, les premières
deux gîtes très printaniers.
l'agence Haasenstein & Vo-
qui indiquera.

Chanteurs
AUTEUR ROMAND
4 romances et 30 chansons
chansons militaires, Chants de
vol., reliure de poche, con-
et musique des 54 numé-
rilles. . . Prix : 2 francs

LE COLLECTION DE
URS D'HOMMES de dif-
rés de force. Chaque chœur
ent. La collection reliée, 3 fr.

OURS MIXTES,
concert. Chaque chœur,
30 cent.
E. Chœur de dames et les
pour Sociétés et Ecoles :
— Davel — Pestalozzi
chaque . . . 30 cent.
10 . . . 1 fr. 25

CTION DE 33 MÉLO-
ANT ET PIANO.
dition illustrée,
fr. et 1 fr. 50 chaque.
et spécimens sur demande
dressée à l'auteur

ROUD, GENÈVE

domestique
sachant traire et charrier, est
ite. S'adresser à l'agence de
enstein & Vogler, à Bulle.

MERVEILLEUX!
al SAVON aromatique
ait de lis
ERGMANN & Cie,
le cour, à Dresde et Zurich,
plus efficace et le plus pro-
ptions impuissantes, les
eur, les boutons, les dartres,
ontre une peau dure, sèche
imprimerie de la Gruyère, à
ntimes la pièce.

Toute personne qui prendra un abon-
nement à LA GRUYÈRE pour l'année 1902 la
recevra gratuitement à partir d'aujourd'hui jus-
qu'au 31 décembre prochain.

BULLE, le 20 décembre 1901.

PRINCIPES LIBERTARDS

Les cabrioles de Maître Georges durant les der-
nières semaines ont inquiété quelques bonnes
âmes qui croient encore à la vérité des déclama-
tions des hommes du gouvernement et à la sincé-
rité de leurs principes. Elles n'en ont pas moins
voté la bonne liste. Elles ont, même en politique,
la foi du charbonnier.

La Liberté a cependant senti le besoin de ras-
surer ces consciences timorées et si peu modernes.

Elle a embouché les trompettes des grands
principes et joignant, selon son habitude, avec les
enseignements de l'Eglise, elle a démontré par a
plus b que les vrais principes religieux interdis-
aient la représentation des minorités dans les
cantons en majorité catholiques.

Dès lors, défense aux électeurs, sous peine de
désobéissance à l'Eglise, de voter pour d'autres
députés que les candidats gouvernementaux. Im-
possibilité pour les autorités constituées de nom-
mer d'autres fonctionnaires que les âmes damnées
du gouvernement.

C'est regrettable, mais c'est comme cela, les
principes avant tout!

Ce brutal étalage et cette apologie des règles
du gouvernement, chères à nos tyranneaux, ont
cependant paru par trop cyniques à la Suisse al-
lemande.

L'*Allgemeine Schweizer-Zeitung*, le journal des
conservateurs protestants, s'est élevé avec vigueur
contre des théories aussi antidémocratiques.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 34

Le Pêcheur du Léman.

Nouvelle, par G. DUCÉUR

— Ah! chère demoiselle, s'écria la mère au comble de
l'étonnement. Vous êtes bonne, vous. Mais ne lui avouez
pas cela, il ne se guérirait point et j'espère bien que le
temps, ce consolateur des grands chagrins, emportera de
son aile ces trop vives lumières et ces ombres noires.
Pauvre enfant! il est si jeune encore! il ne pouvait s'at-
tendre à un tel abandon! Naïf et simple, il juge le monde
comme il se juge lui-même, honnête et dévoué, plaçant le
bonheur au-dessus des richesses. — On se trompe ainsi
de nos jours.

— Oui, et malheureusement! Mais, n'est-ce pas, ma-
dame Gertrude, vous lui direz que je suis venue ici, que
j'ai causé avec vous, qu'Hedwige le pris encore une fois
de l'oublier, et que moi-même... Ah! s'il m'avait été donné
de vivre longtemps, comme j'aurais accepté avec allé-
gresse le sort de partager ma vie avec lui! Mais j'ai là,
dans la poitrine, un mal qui ne pardonne jamais. Voyez
mes joues! Il semble que ma santé ne laisse rien à désirer...
Illusions! Je m'achemine à grands pas vers la tombe!

Puis, le Vaterland, l'organe central des conser-
vateurs catholiques, inflige un formel démenti à
l'officiel fribourgeois. Il se déclare carrément par-
tisan de la représentation vraie et effective des mi-
norités par des délégués de leur choix et non pas
imposés.

Le catholicisme serait-il donc autre à Lucerne
qu'à Fribourg?

Les hommes d'état lucernois dont s'inspire le
Vaterland sont-ils moins catholiques que les pa-
trons de la Liberté?

L'Eglise a-t-elle édicté des règles spéciales pour
Fribourg et son gouvernement?

Evidemment non!

La Liberté trompe donc ses lecteurs lorsqu'elle
attribue à l'Eglise les doctrines intransigeantes
qu'il lui plaît d'appliquer dans le canton de
Fribourg.

Et dans quelle fâcheuse posture elle met le chef
de son parti, M. Python.

En offrant sept sièges aux radicaux bullois, M.
Python violait outrageusement les lois de l'Eglise,
reniait ses principes, devenait infidèle à son parti.

Ou bien ses offres n'étaient pas sérieuses, il
comptait les éluder au dernier moment, il trom-
pait alors les radicaux et se jouait de la loyauté et
de la bonne foi gruyérienne.

Entre ces deux alternatives, il n'y a pas de
milieu.

Nous croyons tout bonnement que les libertards
avaient peur, leur mauvaise conscience leur don-
nait des inquiétudes bien vaines, hélas! Dans la
croyance que la fin sanctifie les moyens, ils ont eu
recours à toutes les manœuvres, bonnes ou mau-
vaises, pour échapper au danger qu'ils croyaient
les menacer.

Elles n'ont pas toutes réussi; ils en ont aujour-
d'hui quelque honte.

Me plaindrai-je? Non, puisqu'il m'est refusé de rendre
heureux votre fils.

Marie, à ces derniers mots, s'était levée.

— Vous partez déjà?

— Oui, mes parents ignorent ma démarche, Hedwige
seule en est instruite.

Elle hésita.

— Je voudrais bien... vous embrasser, ajouta-t-elle,
rouge comme une cerise mûre.

Gertrude ne répondit pas; mais elle ouvrit les bras et,
pendant quelques secondes, les deux pleurèrent ensemble
sur le sort de celui qu'elles aimaient.

— Vous ne mourrez pas, Marie!

— Je le voudrais, mère, mais c'est écrit.

— Adieu!

— Adieu!

Et Marie Delvil reprit mélancoliquement le chemin de
la villa Solla.

Non, il ne fallait pas exiger cela de Pierre Nouzon,
qu'il oubliait les quelques moments délicieux qu'il avait
vécus auprès d'Hedwige, dans le calme des soirées de
juin. On n'en est pas à son premier amour, pour effacer,
d'un regard jeté sur une autre fille, le souvenir d'un aveu
qu'on croit sincère et éternel. Comment voudriez-vous
que la lèvre se déshabituât d'épeler un nom adoré, l'œil
de chercher dans une prunelle lumineuse une pensée ré-

C'est à ce sentiment qu'il faut attribuer aussi
la mauvaise humeur constatée chez les vainqueurs
dans tous les districts. Ils n'ont pas encore dérangé.

D'un autre côté, l'exclusivisme libertard dé-
tonne dans les milieux suisses, même les plus fa-
vorables à nos tépelets fribourgeois. Il constitue
un anachronisme. Les Python et consorts qui se
targuent d'être des progressistes sont en retard sur
l'époque et font figure de rétrogrades.

Ils ont jugé utile de se retrancher derrière leurs
principes.

Quel contraste entre l'Assemblée fédérale, ces
délégués de tous les cantons suisses, en majorité
protestants et libéraux, appelant, à la presque
unanimité des voix, à la présidence de la Confédé-
ration un représentant de la minorité, un catholi-
que et un conservateur, et la minorité gouverne-
mentale fribourgeoise piétinant sur les vaincus,
dénuant tous droits au tiers des citoyens et célé-
brant l'absolutisme et le bon plaisir.

Lesquels, des protestants libéraux ou de nos
prétendus catholiques conservateurs, obéissent à la
voix de Celui qui naquit dans une étable de
Bethléem, il y a 19 siècles, et dont les anges cé-
lébraient la venue en chantant : Paix aux hom-
mes de bonne volonté!

R.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national a adopté mardi matin, sur
un rapport de M. Vogelsanger (Zurich), l'arrêté
fédéral fixant les chiffres du recensement de 1900,
en vertu desquels la population de résidence de la
Suisse est de 3 315,443 âmes, et la population de
fait de 3 325,023 âmes.

vée? Il en est de certains hommes comme de ce person-
nage de la mythologie antique, Icare, qui monta si haut
à l'aide de ses ailes de cire qu'elles fondirent aux rayons
du soleil. Il retomba brisé sur notre petite planète.

De même Pierre Nouzon. Il s'était élevé avec la foi des
héros, dans un ciel pur; mais l'infidélité, ou plutôt la
froide raison de celle qu'il aimait le fit choir sur la terre,
où il ne trouva rien de ce qu'il y avait laissé, car sa na-
ture, pour avoir connu et espéré un trop grand bonheur,
n'ent plus la sagesse de se contenter d'une autre destinée.

Aussi, pendant deux longs mois, le pêcheur du Léman
ne manifesta aucun intérêt à la vie, ni à son entourage.
On sentait que les ressorts de cette âme simple et bonne
étaient rompus. Il vaquait bien, comme par le passé, à ses
occupations de chaque jour; mais c'était d'un air tellement
indifférent, si fatigué, que sa mère désespéra bientôt de
la guérison de son fils. Cependant ses conseils étaient
affables, ses remontrances très sages. Jamais un reproche
amer! Toujours le doux sourire d'une mère attristée.

Le matin, elle l'entourait de soins délicats, lui prépa-
rait un linge merveilleusement blanc, ce qui rehaussait
la mine désolée de l'infortuné garçon.

A midi, quand il revenait du lac ou de la campagne, il
était sûr de trouver sur la table les mets qu'il préférait,
la boisson qu'il désirait. Le soir, c'était à l'avenant.

(A suivre.)

Le Conseil a entendu un rapport de M. Curti (St-Gall) sur le projet de loi relatif au subventionnement de l'école primaire par la Confédération. M. Curti, dans un discours qui a duré une heure, a recommandé l'entrée en matière sur le projet.

Les subventions ne peuvent être affectées qu'aux buts ci-après :

1° Créations de nouvelles places d'instituteurs, à l'effet de dédoubler les classes trop chargées et de faciliter la fréquentation de l'école ;

2° Construction de nouvelles maisons d'école et transformation des anciennes ;

3° Création de préaux de gymnastique et acquisition d'engins ;

4° Instruction et culture progressive du corps enseignant ;

5° Augmentation des traitements des instituteurs ; pensions de retraite ;

6° Acquisition de moyens d'enseignement ;

7° Gratuité du matériel scolaire ;

8° Secours en aliments et en vêtements aux enfants pauvres pendant le temps de l'école ;

9° Education des enfants faibles d'esprit pendant la période d'école obligatoire.

Les dépenses ordinaires des cantons devront rester ce qu'elles sont ; le subside fédéral sera de 60 centimes par tête d'habitant. L'organisation et la direction des écoles demeurent aux cantons.

M. le conseiller national Wallschleger propose l'adjonction suivante à l'article 2 du projet de loi sur les subventions scolaires :

« Les cantons, dans les écoles primaires desquelles la distribution gratuite du matériel d'école et des livres obligatoires n'a lieu que dans une mesure imparfaite, sont tenus d'affecter une partie au moins de la subvention fédérale au but prévu au chiffre 7.

» En outre, les cantons dans lesquels les enfants pauvres ne reçoivent pas suffisamment de secours en aliments et vêtements sont tenus d'affecter une part au moins de la subvention fédérale au but prévu au chiffre 8. »

La discussion sur les subventions scolaires se prolonge. On espère cependant qu'une entente s'établira sur le terrain des différentes propositions.

* * *

Mardi, le Conseil des Etats a entendu un rapport de M. Munzinger, sur 4 demandes de concession pour la construction d'un chemin de fer de Martigny au Châtelard et à la frontière franco-valaisanne.

Au vote, par 26 voix contre 13, le Conseil des Etats a décidé d'accorder la concession à M. le conseiller national Défayes. La future ligne Martigny-Châtelard, qui se raccordera avec la ligne française Chamonix-Châtelard, actuellement en construction, passera donc par Salval.

Le Conseil a entrepris ensuite la discussion de la demande d'initiative des gouvernements de Soleure et de Berne concernant la suppression des camps de concentration dans l'Afrique du Sud. Comme on le sait, le Conseil fédéral proposait aux Chambres de lui renvoyer cette demande à titre de motion et le laisser seul juge de la suite à donner à ce document.

La proposition du Conseil fédéral a été appuyée par MM. Ritschard (Berne), Isler (Argovie) et Richard (Genève). En revanche, M. Python (Fribourg) a proposé d'inviter le Conseil fédéral à faire directement des démarches auprès du gouvernement anglais pour l'engager, au nom de l'humanité, à supprimer les camps de concentration où souffrent et meurent des milliers de femmes et enfants boers.

Au vote, le Conseil des Etats a repoussé la proposition de M. Python et, à l'unanimité, il a adopté celle du Conseil fédéral. Celui-ci aura donc toute liberté pour voir s'il y a lieu, oui ou non, de faire droit aux vœux exprimés par les gouvernements de Soleure et de Berne et, dans l'affirmative, pour

choisir le moment qui lui paraîtra le plus favorable aux démarches à tenter auprès de l'Angleterre.

Le Conseil a voté, d'accord avec le Conseil national, une subvention de 145,000 fr. au canton de St-Gall pour la correction du Dürrenbach.

D'accord avec le National également, il approuve le budget des alcools pour 1902, qui prévoit un excédent de recettes de 5,495,000 fr., soit la répartition aux cantons de 1 fr. 65 par tête de population.

Enquête. — Le Conseil fédéral vient d'adresser aux gouvernements cantonaux une circulaire les invitant à ouvrir une enquête sur les congrégations ou les membres de congrégations séjournant en Suisse, ce afin de constater si, par suite de l'immigration de membres de congrégations françaises provoquée par la loi sur les associations, aucune atteinte n'a été portée aux prescriptions des art. 51 et 52 de la Constitution fédérale.

Manifestations boerophiles. — La protestation rédigée par un comité de dames et de demoiselles de Bâle contre les camps de concentration du Sud de l'Afrique a réuni jusqu'à samedi dernier 27,500 signatures, dont 7000 de Bâle-Campagne.

Zurich. — Un ouvrier taillandier de Winterthour maniait son fusil d'ordonnance en présence de son patron. Soudain, l'arme part et le patron, atteint au cœur, tombe pour ne plus se relever. La victime est un jeune père de famille, Robert Ochsner, qui était très estimé. Le meurtrier involontaire est sous les verrous.

Lucerne. — Deux ouvriers, mari et femme, ont été trouvés asphyxiés dans leur domicile, à Obergrund. Le mari était mort ; la femme a repris connaissance. L'accident est dû aux émanations d'un appareil de chauffage.

Bâle. — Mme A. Merian-Iselin a légué à la Société d'utilité publique de Bâle une somme de 800,000 fr. dont 700,000 doivent être employés pour un hôpital homéopathique. La donatrice laisse, en outre, pour des buts d'utilité publique une somme d'environ 175,000 fr. Le Musée des beaux arts reçoit des tableaux de Bœcklin et de Stückelberg.

Vaud. — Les comptes de l'Exposition cantonale vaudoise, à Vevey, sont arrêtés. Ils soldent par un boni d'environ 20,000 fr., alors qu'on prévoyait 50,000 fr. de déficit.

— A Vulliens, une vache a mis bas un veau à trois têtes, vivant et de grosse taille. On doute que ce monstre vive longtemps.

Valais. — Un jeune homme de 18 ans, qui se rendait de grand matin aux mines d'antracite de Collonges, a glissé et s'est tué en faisant une chute de 300 mètres de hauteur.

Genève. — M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, vient de donner à Genève, sur l'Œuvre de Calvin, une conférence à laquelle le public genevois a fait un accueil enthousiaste. C'est un succès sans précédent à Genève. Un millier de personnes n'avaient pu trouver place au Victoria-Hall, où avait lieu la brillante conférence.

ÉTRANGER

Guerre anglo-transvaalienne. — Une dépêche de Bruxelles confirme que les commandos boers vont se réunir en trois corps, sous le commandement de Botha, Delarey et De Wet.

Suivant un télégramme de Johannesburg, les Burghers seraient convoqués prochainement pour examiner la situation.

Lord Kitchener télégraphie de Belfast, le 17 : « Le général French rapporte que le commandant Kruitziuger a été fait prisonnier au moment où il essayait de franchir la ligne de blockhaus, près de

Hanover Road. Le commandant Kruitziuger est grièvement blessé. »

Les colonnes rapportent que la semaine dernière 31 Boers ont été tués et 373 prisonniers. Il y a eu 48 soumissions.

Le général French apprend que les commandants Fouché et Myburg sont dans le nord de la colonie du Cap. Il se confirme que le commandant Maritz est gravement malade.

Les pertes anglaises pendant la dernière semaine ont été, d'après les listes quotidiennes, de 104 tués ou morts de maladie, 52 blessés, 1 disparu et 1 déserteur.

Le gouvernement prend des dispositions pour expédier, en cas de besoin, vers le milieu de janvier, un millier d'hommes de la Garde pour débloquer la ligne de blockhaus et la rendre plus efficace.

La *Pall Mall Gazette* se dit autorisée de déclarer que lord Kitchener refuse de recevoir des renforts et qu'il ne demande que des troupes de relève. Les derniers renforts seront embarqués à la fin de janvier ; les troupes de relève partiront au fur et à mesure des besoins.

France. — On mande de Paris que M. Herbet, ancien ambassadeur de France à Berlin, a succombé mardi, dans la rue, à une congestion par le froid.

Belgique. — Une artiste lyrique du Théâtre flamand, à Anvers, Mlle Guévéra, s'habillait devant un foyer ardent. Un charbon sauta sur son peignoir qui s'enflamma aussitôt. La malheureuse, qui n'a que 23 ans, a eu tout le bas du corps affreusement brûlé. On désespère de la sauver.

Italie. — Le ministre de la marine, à Rome, a reçu lundi une dépêche de M. Marconi, expédiée de St-Jean-de-Terre-Neuve, annonçant qu'il était parvenu à recevoir à Terre-Neuve des signaux transmis de l'Angleterre par télégraphie sans fil. Le ministre a répondu en félicitant l'inventeur du merveilleux résultat obtenu.

Allemagne. — On mande de Hambourg à la *Gazette de Francfort* que le gouvernement anglais a acheté en Allemagne de grandes quantités de dynamite. Une partie de cette dynamite, renfermée dans 1850 caisses, a été chargée samedi, dans l'Elbe inférieure, à destination de Londres, puis du Sud de l'Afrique.

Russie. — Le *Journal* reproduit sous réserves une dépêche de St-Petersbourg disant qu'on aurait découvert deux complots nihilistes contre le czar, le premier à Tsarskoïe Selo, le second à St-Petersbourg.

A Tsarskoïe-Selo, résidence favorite du czar, les conduites d'amenée des eaux auraient été coupées et empoisonnées. Mais l'empereur et l'impératrice auraient pu être prévenus et auraient changé de résidence. 200 personnes, qui avaient bu de l'eau, sont tombées malades, avec les symptômes du typhus. De nombreuses arrestations auraient été opérées.

Tarquie. — On a pendu publiquement à Andrinople un Bulgare et deux Arméniens, condamnés pour participation à des actes de brigandage ayant plutôt un caractère politique, commis l'été dernier dans le vilayet d'Andrinople. Ce sont les premières exécutions publiques depuis les troubles d'Arménie.

Angleterre. — Billington, le bourreau de Londres, est mort, presque subitement. Il n'était âgé que de cinquante ans. Il avait pris froid, il y a quinze jours, en exécutant un de ses amis d'enfance à Manchester.

Etats-Unis. — Trois millionnaires américains viennent d'acheter pour étrennes de leurs femmes les trois plus gros diamants qui existent.

La Hope a été payée 1,660,000 fr. ; le Broadway un million et le troisième 625,000 fr.

— Les i
tants en Pe
sont évalué

CA

Grand
sont conv
jeudi 26 d
dité des él
procéder à

Subsid
ses réelles
l'assainisse
Pré-de-la-
la commun
canton affe
égale et qu
soient eng
(tevis =

Fédéra
Gruyère

1. Garin,
2. Progin,
3. Dupasq
4. Pittet
5. Python
6. Jolliet,
7. Yerly,
8. Pasqui
9. Brodar
10. Mossu,
11. Jaquet
12. Jordan
13. Jaquet
14. Paris
15. Jaquet
16. Esceiv
17. Overn
18. Douts
19. Mossu,
20. Sudan
21. Caille,
22. Grand

MIA



1^{re} 140
3^e 15 à 20
ches et qu
Rendez
Riez, 1

La So
(Neuchâ
un bon fr
pouvant
pièces d'
Gruyère
tité.

S'adres
cité de c

Petite
sion

Bons s
S'adr.

— Les inondations ont causé des dégâts importants en Pensylvanie et dans la Maine. Les pertes sont évaluées à 25 millions de francs.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Les nouveaux députés sont convoqués en session extraordinaire pour jeudi 26 décembre, pour se prononcer sur la validité des élections générales du 1^{er} décembre et procéder à la constitution du Grand Conseil.

Subside. — Un subside de 20 % des dépenses réelles est alloué au canton de Fribourg pour l'assainissement des parcelles dites le Maupas, le Pré-de-la-Poche, les Echelles et le Prin-Nex dans la commune de Villarimboud, à la condition que le canton affecte à ces travaux une somme au moins égale et que les parcelles marécageuses adjacentes soient englobées, si possible, dans l'entreprise (devis = 34 232 fr. 20; max. = 6846 fr. 44).

GRUYÈRE

Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère. — Résultat des concours de 1901.

1^{re} CLASSE.

Syndicat noir I.

Nom	Têtes.	Points.
1. Garin, Jules, Bulle	16	201
2. Progin, François, Part-Dieu	19	183
3. Dupasquier, Jacques, La Tour	21	216
4. Pittet frères, Bulle	19	153
5. Pythond frères, Gruyères	18	119
6. Jolliet, Gaspard, Le Pâquier	8	89
7. Yerly, Benoît, La Tour	7	65
8. Pasquier, Paul, »	3	26
9. Brodard, Amédée, Bulle	8	74
10. Mossu, Louis, Broc	5	45
11. Jaquet, Léon, Estavannens	8	88
12. Jordan, Louis, »	7	69
13. Jaquet, Constant, »	5	50
14. Pharis, Irénée, »	4	35
15. Jaquet frères, »	3	20
16. Essève, Benoît, Epsagny	9	89
17. Overney, Jean, »	8	75
18. Dontz, Nicolas, Gruyères	5	43
19. Mossu, Joseph, Broc	5	50
20. Sudan, Emile, »	2	18
21. Caille, Joseph, Estavannens	2	20
22. Grandjean, Jules, »	1	9
Total	178	1744

Syndicat noir II.

1. Tercier, Ossimir, Vuadens	4	35
2. Dupasquier, Isidore, »	9	87
3. Despond, Pierre, »	5	52
4. Favre, Léon, Vaulruz	15	148
5. Favre, Joseph, »	6	58
6. Seydoux, Philippe, »	10	92
7. Seydoux, Delphine, Sâles	12	107
8. Grivet, Charles, Vaulruz	3	30
Total	64	609

Syndicat noir III.

1. Passaplan, Hippolyte, Villarvolard	10	100
2. Pollat frères, »	7	65
3. Schouwey, Calybite, »	3	27
4. Schouwey, Léopold, »	2	17
5. Gillard, Pierre, Botterens	2	16
6. Drompt, François, Villarvolard	3	33
7. Repond, Jacques, »	2	16
8. Schouwey, Lucien, »	2	18
Total	31	292

Syndicat noir IV.

1. Repond, Fr., Grand-Praz, Charmey	3	28
2. Repond, Joseph, »	3	29
3. Rétornaz, Marcelin, Châtel	4	44
4. Rime, Félix, Charmey	4	36
5. Overney, Léon, »	11	124
6. Rime, François, »	6	66
7. Repond, François, »	4	46
8. Pipoz, Alexandre, »	11	143
9. Rime, Ang., syndic, »	11	102
10. Chappalley, F., »	5	42
11. Rime, Jules, »	8	28
12. Remy, Joseph, »	2	17
13. Buchs, Paul, Bellegarde	14	127
Total	81	832

Syndicat noir V.

1. Charrière, Denis, Maules	3	25
2. Oberson frères, »	4	41
3. Ecoffey, Louis, Rueyres-Treyfayes	5	51
4. Charrière, Jean, Romanens	4	44
5. Gobet, Honoré, Sâles	9	82
6. Charrière, P., Romanens	2	19
7. Oberson, Emile, Sâles	4	34
8. Frossard frères, Romanens	6	58
9. Pasquier, Jean, Sâles	3	28
10. Ecoffey, Jean, Rueyres	6	53
11. Delabays, Joseph, Romanens	9	79
12. Yerly, Pierre, Sâles	8	81
Total	63	595

Syndicat noir VI.

1. Romanens, Démétrie, Sorens	4	38
2. Viloz, Pierre, »	10	101
3. Ayer, Hercule, »	1	8
4. Gremand, Nicolas, Echarlens	2	17
5. Gremaud frères, »	11	102
6. Asile de Marsens	14	148
7. Magnin, François, Marsens	4	36
8. Morard, Antoine, Le Bry	2	17
Total	48	467

Montreux-Oberland. — Lundi après midi a eu lieu l'inauguration du tronçon Montreux-Les Avants du chemin de fer électrique Montreux-Oberland. Un train spécial a amené les invités à l'hôtel des Avants, où a eu lieu un grand banquet de 200 couverts. Plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par M. E. Vuichoud, ancien président du Conseil d'administration, qui a souhaité la bienvenue aux arrivants et a exprimé le vœu que les autres tronçons de la ligne fussent bientôt construits.

CHRONIQUE AGRICOLE

Bulletin sanitaire du bétail
du 9 au 15 décembre 1901.

Charbon, sang de rate : Lentigny, 1 b. périe.

Rouget et pneumo-entérite du porc : Albeuve, 2 ét., 6 p. péris, 2 s.; Attalens, 1 ét., 1 péri, 1 s. — Total, 3 ét., 7 p. péris, 3 p. s.

! Demandez échantillons !

de nos OCCASIONS en lainages pour robes et blouses de dames et draperie hommes que nous soldons à des prix exceptionnels.

Grands magasins F. Jelmoli, s. a., Zurich.

Toute ma reconnaissance

à M. François Wilhelm, Fournisseur de la cour impériale et royale, pharmacien à Neunkirchen près Vienne, inventeur du thé dépuratif antirhumatismal et antiarthritique. Dépuratif dans les cas de goutte et de rhumatisme.

Je regarde comme de mon devoir d'exprimer toute ma reconnaissance à M. WILHELM, pharmacien à Neunkirchen, pour les services que m'a rendus son thé dépuratif contre mes douleurs rhumatismales afin de rendre attentives à cet excellent remède toutes les personnes qui souffrent de ce mal atroce. Je ne suis pas à même de décrire les douleurs affreuses que chaque changement de température m'ont causées pendant trois longues années. Aucun remède, ni les bains sulfureux à Baden, près Vienne, ne me procurèrent un soulagement. Le sommeil me fuyait, mon appétit diminuait constamment, mon teint se troublait, mes forces physiques s'affaiblissaient continuellement. Après avoir fait usage de ce thé pendant quatre semaines, les douleurs disparurent et ne sont plus revenues depuis les six semaines que je ne le bois plus. Mon état physique général s'est amélioré. Je suis convaincue que chacun qui, en pareille circonstance recourra à ce thé, en bénira comme moi l'inventeur, M. François WILHELM.

Comtesse Butschin-Streitfeld
épouse de Lieut.-Colonel.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Prière aux abonnés à l'ÉTRANGER, désireux de ne pas voir l'envoi du journal interrompu dès le mois prochain, de bien vouloir renouveler leur abonnement par l'envoi du montant respectif, soit 5 fr. pour 6 mois ou 9 fr. pour l'année.

Mises de bois.



Vendredi 27 décembre prochain, vers les 2 heures de l'après-midi, la commune de Riaz vendra en mises publiques et sous de favorables conditions de paiement :
1^o 140 billes hêtre; 2^o 60 billons sapin;
3^o 15 à 20 monles hêtre; 4^o 20 tas de branches et quelques plantes sur pied.
Rendez vous des mesures à l'Étreay.
Riez, 16 décembre 1901.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

AVIS

La Société de consommation du Locle (Neuchâtel) désire entrer en relation avec un bon fromager ou un marchand en gros pouvant lui fournir, chaque mois, 20 à 25 pièces d'environ 30 kg. de fromage de Gruyère de toute première qualité.

Paiement au comptant.
S'adresser par écrit au Bureau de la Société de consommation, Grand'rue 3, Locle.

Petite famille prendrait de suite en pension

un petit enfant.

Bons soins. Certificats à disposition.
S'adr. N° 355 rue du Moléson, Bulle.

Galvanoplastie.

Nickelage. Cuivrage. Oxydation.
Argenture. Dorure.

M. HENRI GEINOZ, ingénieur, à Fribourg, avise le public qu'il a joint à sa fabrique d'accumulateurs transportables, Fribourg, Route Neuve un atelier de galvanoplastie.

Il se charge de tous les travaux concernant cette partie, ainsi que du dégrossissage et du polissage de tout objet en métal.

Travail soigné et promptement exécuté.
Les objets pourront être remis directement à son atelier (Fribourg, Route Neuve) ou aux magasins suivants :

Fribourg : MM. Hertling frères, rue de Lansanne N° 85;
Bulle : M. Arnold Desbiolles, marchand de fer;
Morat : M. F. Staub,
Romont : M. P. Demierre, quincailler;
Estavayer : M. E. Elgass, marchand de fer.

2 logements

disponibles chez TORCHE, à la maison neuve, et une écurie à la Glacière.

Cassée
à l'auberge de la Croix-Blanche,
Corbières,
le 25 décembre 1901.
Jos. BLANC, tenancier.

Mercredi 25 décembre :
Cassée
au Restaurant de Saussivue.
Invitation cordiale.
BUCHS, tenancier.

Dimanche 22 décembre :

CASSÉE
à l'auberge de la Cigogne,
GUMEFENS
Invitation cordiale.
J. CLERO

Mardi 24 décembre,
veille de Noël :

Cassée
au Café Industriel, Bulle.
Invitation cordiale.
E. MARTHE

Dimanche 29 décembre :

CASSÉE
à la Pinte des Vernes,
Pringy.
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale.
DUPRÉ

Dimanche 29 décembre :

Cassée
à l'Union Fédérale,
Verrerie de Semsales.
Invitation cordiale.
A. PUGIN, propr.

Lundi 6 janvier :

Cassée
à l'auberge des Addoux,
Epsagny.
Invitation cordiale. CHARRIÈRE, aub.

Pendant les
prochaines fêtes :

EXCELLENTE
Bookbier,
Tripes, Wienerli,
Choucroute, etc.
BOVS VINS
Se recommande :
G. SAUER, anc. brasseur.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

F. Ribes, Bulle.

Vente de
VINS ROUGES ET BLANCS
bonnes qualités, depuis 35 et 40 c. le litre.

VINS VIEUX

recommandés pour malades.
à 50, 60 et 80 cent. le litre.

GRENACHE DOUX à 70 c. le litre.

Rabais depuis 10 litres.

Fûts et bonbonnes à disposition
des clients.

MALAGA DORÉ, fûts de 16 litres,
depuis 16 fr., fût compris.

A VENDRE

à consommer sur place, environ 6000 pieds
de **foin** et **regain** de première qualité.
Bel emplacement. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.



DÉPURATIF GOLLIEZ

OU
Sirop de brou de noix ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

27 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des *Deux Palmiers*.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies.

Régates et cravates.

A l'occasion de Noël et Nouvel-an, rega un splendide choix de *régates* et *nœuds* de couleurs et noirs.

Chez **Aimé Margot**, coiffeur-parfumeur, maison *Barras*,
Rue de Gruyères, à **Bulle**.



Dépôt de fabrique

A. Wintger, Romanshorn,
fournit avec garantie de reprise :

200 Vevey-Courts	Fr. 1.90
200 Rio-Brésiliens	2.45
200 fins Flora	3.10
200 Roses des Alpes surfins	3.45
125 Brissago fins	3.10
100 allemands, petite mais fins	1.85
100 Havanas cóniques	2.45
100 Herzog-Edele-w.-iss, à 7 c.	2.95
100 fins Flor fina, à 10 c.	4.80
5 kg. de bon tabac à fumer	1.85 et 2.25
5 > de fin tabac en feuilles	3.45 et 3.90
5 > surfin tabac en feuilles	4.60 et 5.20

Cadeau de Noël gratis.

Tailleuses

et ménagères

qui voulez éviter les pertes de temps et les ennuis tout autant qu'une couture mal finie par une machine fonctionnant mal,

achetez

cet article chez le commerçant établi dans la contrée. C'est le seul moyen sûr d'obtenir réellement satisfaction, car aucune maison du dehors ne pourra vous présenter des avantages aussi sérieux pour

une machine à coudre

que l'industriel spécialiste que vous connaissez bien, qui est à même d'apprécier la valeur réelle de la marchandise qu'il vous offre et qui, étant toujours à la disposition de sa clientèle, lui donnera entière satisfaction sous tous les rapports. C'est ainsi que je puis recommander en toute confiance l'achat d'une

VERITAS

de Clemens Müller, usine fondée à Dresde, en 1855. Déjà plus d'un million de ces machines sont en usage dans le monde entier, ce qui prouve suffisamment leur supériorité. Vous les trouverez seulement aux prix suivants :

Machine à main, de fr. 55 à 100.

Machine à pied, de fr. 95 à 150.

Garantie 5 ans, à terme ou au comptant 10% d'escompte.

chez Jos. Gremaud

A BULLE

mécanicien installé spécialement, où vous pouvez faire réparer soigneusement toutes machines à coudre sans distinction et où vous trouverez l'huile spéciale, les aiguilles et autres fournitures.

L'atelier de J. STAUB

peintre en voitures

est transféré vis-à-vis de l'usine Bertschy frères, derrière l'église.

Maggi pour corser
Tubes de Bouillon
Potages à la minute

MAGGI

sont meilleurs et préférés à toutes les imitations. Ces produits du pays se recommandent par la supériorité de leur qualité et la modicité de leur prix. En vente, à l'état toujours frais, chez :
Marc Jordan, **Bulle**.

Demandez partout le Thé Rogivue & Comp. L.

Malgré l'augmentation, j'expédie
10,000 paires souliers

contre remboursement, aux prix étonnamment réduits suivants :

	Nos	40-47	Fr.
Bottes de travail ferrées, prima			12.50
> amples tiges, double semelle, ferrées	40-47		16.50
Souliers de travail, forts, ferrés	40-47		5.90
> très forts, 1 ^{re} qualité	40-47		6.80
> lacets, hommes, façon militaire, très forts	40-47		7.90
> fins, pour dimanche	40-47		8.90
Bottines à élastiques, pour hommes, prima	40-47		7.90
> fines, pour dimanche	40-47		8.90
Souliers garçons, très forts, ferrés	30-34		4.50
> fins, pour dimanche	35-39		5.50
> dames, hauts, ferrés	36-42		5.80
> fins, pour dimanche	36-42		6.90
> filles, ferrés	26-29		3.70
> fins, pour dimanche	26-29		4.60
> montants, pour enfants	30-35		5.60
> ferrés	30-35		4.70
> montants, pour enfants	18-20		1.90
> avec talons, fins	20-23		2.80
> très fins	23-25		3.80
Souliers bas, à lacets, élastiques ou boucles, pour dames	36-42		5.50
> très fins	36-42		6.90
> pour hommes	40-47		7.90
> très fins	36-42		8.90
Pantoufles cuir, pour hommes, très fortes	40-47		5.70
> pour dames	36-42		4.70
Chemises de travail, couleur, très fortes			1.85
Pantalons de travail, toutes grandeurs, doublés			3.80

Prix courant détaillé gratis et franco par retour du courrier.

Garantie : **Echange immédiat, franco.**

Le plus grand commerce d'expédition de chaussures, de près et de loin.

Certificats à disposition : Service consciencieux.
L'année dernière, plus de 8000 renouvellements de commandes.

HANS HOCHULI, r. Waarenhalle, Fahrwangen (Argovie).

rhumatismes

et refroidissements extérieurs
le remède **insurpassable de Balh. Amstalden, à Sarnen** (Obwald). Remède en usage depuis 30 ans et jouissant d'une réputation toujours grandissante. Des milliers de certificats authentiques de personnes guéries, du pays et de l'étranger, peuvent être consultés sur désir chez le fabricant sus-nommé.

Prix d'une dose : 1 fr. 50. Une double dose à 3 fr. est nécessaire pour un mal existant déjà depuis longtemps.
Dépôt : O. Suidter pharm., Lucerne.

A VENDRE

Pour cause de départ, une **machine à coudre les chapeaux de paille**, presque neuve. Facilité de paiement. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :

Un **appartement** de deux chambres, cuisine et galetas. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

CARAMELS PECTORAUX Kaiser

Extrait de malt, forme ferme, **culent rapidement** toux, enrhumements, catarrhes, engorgements.

certificats notarialement
2740 vilimés prouvent leur efficacité reconnue et certaine.

Refuser tout ce qui est offert à leur place!
Paquets 30 et 50 cent. chez : P. GAVIN, pharmacien, à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; A. BARRAS, pharm., à Bulle; Georges SORTAZ, à Vuadens.

Jeune fille

cherche place pour aider dans un ménage. Bonnes références. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :

Pour le printemps prochain, les premières **fleuries** de deux gîtes très printanières. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.